ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

TRANSFORMATION

Le GAEC denommé «FAGOTET», au capital de 164 126,59 euros, dont le siège social est fixé 7 grande rue 21320 THOISY LE DESERT, immatriculé au RCS de DIJON sous le numéro 351 449 400, selon une Assemblée Générale Extraordinaire du 01.07.2024 : transformation du GAEC en EARL, prorogation de la durée de la société de99 ans à compter du 01.07.2024, M.Thomas FAGOTET demeurant 7 grande rue 21320THOISY LE DESERT demeure unique gérant pour une durée illimitée.
Pour avis
La gérance

AL24015780

NON DISSOLUTION

MJ & ASSOCIES
SELARL au capital de 32 928,99 euros
Siège social
5 rue du Docteur Chaussier
21000 DIJON
419 349 030 RCS DIJON

Par décisions du 31/07/2023 l'associée unique statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société.
Pour avis
La gérance

AL24016319

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

TOISON D'OR HOSPITALITY
SAS au capital de 527722 €
Siège social
1 PLACE MARIE DE BOURGOGNE
21000 Dijon
877 486 670 RCS de Dijon

Par une décision du 23/09/24, l'associée unique a nommé, à compter du 23/09/24, Commissaire Aux Comptes Titulaire : GEC CONSEIL, SARL au capital de 8000 €, ayant son siège social ENTREE B 6 PLACE SAINTE-CATHERINE 12000 Rodez, 418 696 589 RCS de Rodez, en remplacement de M. TOURRE Didier.
Modification du RCS de Dijon

AL24016005

COMMISSAIRE AUX COMPTES

SOCIETE DRUGHI
SAS au capital de 1 172 000 €
Siège social
22 av marechal foch
21000 Dijon
432 618 072 RCS de Dijon

L'AGO du 23/09/2024 a nommé, à compter du 23/09/2024, Commissaire Aux Comptes Titulaire : GEC CONSEIL, SARL au capital de 8000 €, ayant son siège social 6 pl sainte-catherine 12000 Rodez, 418 696 589 RCS de Rodez, en remplacement de M. TOURRE Didier.
Modification du RCS de Dijon

AL24016010

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

CHAVANTON AICARDI
SARL au capital de 15000 €
Siège social : 20 GRANDE RUE
21690 Boux-sous-Salmaise
533 350 757 RCS de Dijon

L'AGE du 19/09/2024 a pris acte de la démission de ses fonctions de co-gérant de Mme CHAVANTON Audey à compter du 19/09/2024.
Mention au RCS de Dijon

AL24016128

NON DISSOLUTION

MAISON LA MIRABELLE
Société par actions simplifiée
au capital de 100 euros
Siège social : 27 Avenue de la Gare
21210 SAULIEU
948 524 079 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 28/10/2024, l'Associée Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
POUR AVIS
La Présidente

AL24016129

TRANSFORMATION

GAEC DES MENCLAS
SOCIETE CIVILE
SIEGE SOCIAL : MEURSAUGES
21450 AMPILLY LES BORDES
430 475 640 RCS DIJON

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 23 octobre 2024, la collectivité extraordinaire des associés a décidé la transformation du GAEC en EARL, à compter du1er novembre 2024, dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes :
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Dénomination sociale : EARL DES MENCLAS
Siège social : Meursauges – 21450 AMPILLY LESBORDES.
Capital social : 252 630 euros
Objet social : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du code rural et de la pêche maritime,conformément à l'article 88 § II de la loin°2010-788 du 12 juillet 2010, la production et la commercialisation d'énergies renouvelables issues d'installations photovoltaïques ou d'éoliennes conformément à la loi d'orientation agricole du 27juillet 2010 article 48, les activités de déneigement des routes au moyen d'une lame communale,intercommunale ou départementale, et le salage de la voirie communale, intercommunale ou départementale
Gérants : Monsieur Benoît BABOUILLARD,-demeurant à Hameau de Meursauges – 3 rue Saint Thomas – 21450 AMPILLY LES BORDES,
Monsieur Bertrand EME, demeurant 14 rue Rougeot – 21400 AISEY SUR SEINE
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
Pour avis et mention, La Gérance

AL24016259

CHANGEMENT DE GÉRANT

ESTIMMO
SARL au capital de 75 000 €
Siège social : 3 Rue Maillot
21380 MESSIGNY ET VANTOUX
492 701 966 RCS DIJON

Aux termes des délibérations du 26/06/2024, les associés ont pris acte du décès de M. Claude ESTIVALET et ont décidé à l'unanimité de nommer en qualité de nouveau gérant M. Louis ESTIVALET, demeurant 21 Rue Amiral Courbet - 21000 DIJON, pour une durée illimitée. L'article 22 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de M.Claude ESTIVALET a été supprimé sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de M.Louis ESTIVALET.
Pour avis
La Gérance

AL24016262

TRANSFORMATION

HOLDING OKKL
SAS au capital de 805 000 €
Siège social : 10 Chemin de Marigny
21250 VILLY-LE-MOUTIER
922.384.599 RCS DIJON

Aux termes des décisions unanimes en date du 01/11/24, les associés ont décidé à compter du même jour de transformer la Société en Société à responsabilité limitée et la nomination d'Olivier JOBARD en qualité de gérant. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention : Société par actions simplifiée.
Nouvelle mention : Société à responsabilité limitée.
Anciennes mentions : Président : Olivier JOBARD. Directrice Générale : Karen JOBARD.
Nouvelles mentions : Gérant : Olivier JOBARD demeurant 22 rue Saint-Etienne 21250 VILLY-LE-MOUTIER.
Mention sera faite au RCS de DIJON.

AL24016270

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

BOURGOGNE FRANCHE-COMTE CROISSANCE
Société par actions simplifiée
à actionnaire unique
Au capital de 3.000.000,00 euros
14 Boulevard de la Trémouille
21000 DIJON
RCS DIJON 501 209 472

Le 30/10/2024, l'actionnaire unique de la société BFC Croissance a :
Constaté la démission de M. Guillaume CHAMBON de son mandat de président à effet du 13/10/2024
Nommé président M. Jean-Sébastien GUINCHARD, né le 21/03/1973 à SEMUR-EN-AUXOIS, domicilié professionnellement 5 avenue de Bourgogne à QUETIGNY (21800) et personnellement au 1 rue du Mont-Fleury à FONTAINE-LES-DIJON (21121) à effet rétroactif du 14/10/2024
Pour avis,

AL24016271

TRANSFORMATION

O' P'TIT GLOUTON
Société par actions simplifiée en cours
de transformation en société
à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 4 route de Dijon
21250 POUILLY SUR SAONE
840 458 988 RCS DIJON

Suivant délibération en date du 1er octobre 2024,l'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant aux conditions prévues par la loi, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour,sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 8 000 euros, divisé en 800 parts sociales de 10 euros chacune.
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :
Président :Monsieur Laurent BOISSET,demeurant 2 rue de l'ancien phare - 21200 CHOREY LES BEAUNE
Directeur général :Madame Hélène DEWORME,demeurant 2 rue de l'ancien phare - 21200 CHOREY LES BEAUNE
Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la Société est gérée par :
Monsieur Laurent BOISSET,demeurant 2 rue de l'ancien phare - 21200 CHOREY LES BEAUNE et Madame Hélène DEWORME,-demeurant 2 rue de l'ancien phare - 21200 CHOREY LES BEAUNE
POUR AVIS
Le Président

AL24016277

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Le 30/09/2024, l'AGM de la SCI BG129, capital1000€, 812720332 RCS DIJON a décidé à la même date le transfert du siège social du 11 E Boulevard Rembrandt 21000 DIJON au 129, Rue de l'Abbé Groult 75015 PARIS, a modifié l'article 4 des statuts et nommé Thierry VASSAULT 129,Rue de l'Abbé Groult 75015 PARIS gérant à la place de Stéphanie RAMUS démissionnaire.

AL24016282

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

MAT IMMO BEAUNE
Société par actions simplifiée
au capital de 5 224 930 euros
Siège social : 11 avenue de Suffren
75007 PARIS
397 590 290 RCS PARIS

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé la société FIBA, domiciliée à SCHILTIGHEIM (67300) ESPACE EUROPEEN ENTREPRISE - 7 Avenue de l'Europe, et représentée par Monsieur Xavier COURTEAUX, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, en remplacement de la société LATITUDE AUDIT, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.
POUR AVIS
Le Président

AL24016299

NON DISSOLUTION

LD COIF'
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 22, route Nationale
21170 LOSNE
509 281 598 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 30/10/2024, l'Associée Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL24016300

MODIFICATION DU CAPITAL

ELLEF
SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 12B, route de Troyes
21121 DAROIS
927 962 969 RCS DIJON

Par décisions de l'Associé Unique du 5/11/2024, le capital a été augmenté pour être porté à 605.000 € par voie d'apport en nature et les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés
Le Président

AL24016304

MODIFICATION DU CAPITAL

HOLDING DUCOIN
SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 6, Petite Rue de la Fontaine
21370 PASQUES
927 916 395 RCS DIJON

Par décisions de l'Associé Unique du 5/11/2024, le capital a été augmenté pour être porté à 605.000 € par voie d'apport en nature et les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés
Le Président

AL24016305

NON DISSOLUTION

ATELIER DU PATRIMOINE MOTOCYCLISTE
SARL au capital de 1 500 €
Siège social : 26 rue des Moulissards
21240 TALANT
RCS DIJON n°821 031 895

L'assemblée générale extraordinaire du 04/10/2024 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Modification au RCS DIJON
VEREYCKEN—LAZOU Sylvain

AL24016312

CHANGEMENT DE GÉRANT

LES MURGERS
SARL au capital de 3 000 €
Siège social : 8 Rue des Murgers
21380 MESSIGNY ET VANTOUX
392 862 868 RCS DIJON

Aux termes de l'AGE du 27/06/2024, la collectivité des associés a pris acte du décès de M. Claude ESTIVALET survenu le 31/05/2024 et a nommé M. Louis ESTIVALET demeurant 21 Rue Amiral - 21000 DIJON pour une durée illimitée.
Pour avis
La Gérance

AL24016321

CHANGEMENT DE GÉRANT

SOCIETE CIVILE DES IMMEUBLES ESTIVALET
SC au capital de 152,45 €
Siège social : 3 Rue Maillot
21380 MESSIGNY ET VANTOUX
341 516 136 RCS DIJON

Selon décisions du 27/06/2024, les associés ont pris acte du décès de M. Claude ESTIVALET et ont décidé à l'unanimité de nommer en qualité de nouveau gérant M. Louis ESTIVALET, demeurant 21 Rue Amiral Courbet - 21000 DIJON, pour une durée illimitée.L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de M. Claude ESTIVALET a été supprimé sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de M. Louis ESTIVALET.
Pour avis
La Gérance

AL24016323

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/10/2024 enregistré le 25/10/2024 au service des impôts de DIJON, dossier n°2024 00047987, référence n° 2104P01 2024 A 02548 La société SARL VINS ET TRADITIONS au capital de 140 000 € située 7 route de Monthelie -21190 MEURSAULT immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 520 780 644 a cédé à la société SAS E-BOISSONS au capital de 173 070 € située rue Paul Bon – 21200 BEAUNE immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 823 177 720 le fonds de commerce électronique et exploité 7 route de Monthelie– 21190 MEURSAULT.
L'entrée en jouissance a été fixée au 22/10/2024.
La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 25 000,00 €. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales.
Pour la réception des oppositions, élection de domicile est faite pour la validité : 7 route de Monthelie– 21190 MEURSAULT et pour la correspondance : Me Michel DESILETS, SCP AXIOJURIS-LEXIENS 223, rue Charles GERMAIN BP 10237 69658 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE Cedex.

AL24016268

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures
du 18/11/2024

La SAFER Bourgogne Franche-Comté **(département SD21)** se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Heuilley-sur-Saône : loué – objectif : maintien du fermier en place – terre, taillis simple – Urbanisme : zone non constructible de la carte commune 1 ha 13 a 50 ca 'LA BREUVEE' : ZC-0135 - 'PRE VERNOIS' : ZD-0032
Brazey-en-Morvan : Parcelles forestières - Urbanisme : RNU
63 a 27 ca 'LES VAUROILLES' : B-0009—0010
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **09/12/2024** à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté **(département 39)** se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cession de 9 579 parts sociales (soit 95% des parts composant le capital social) d'une entreprise agricole à responsabilité limitée, ayant son siège social à CHAMPAGNEY **dans le Jura**, mettant en valeur une surface de 346ha sur les communes de DAMMARTIN-MARPAIN, MUTIGNEY, POINTRE, CHAMPAGNEY dans le Jura et **BEAUMONT-SUR-VINGEANNE, BLAGNY-SUR-VINGEANNE, CLERY, PERRIGNY-SUR-L'OGNON en Côte d'or.**
Cette surface fera l'objet d'une publicité complémentaire en intermédiation locative.
La société est composée en son actif de matériel d'exploitation, de DPB, de drainage et de baux, la cession s'accompagnant également de la reprise intégrale du passif et des comptes courants d'associés éventuels.
Urbanisme : les communes de DAMMARTIN-MARPAIN, CLERY et BLAGNY-SUR-VINGEANNE sont couvertes par le Règlement National d'Urbanisme.
Urbanisme : zone A du PLU pour les communes de CHAMPAGNEY, POINTRE, BEAUMONT-SUR-VINGEANNE et PERRIGNY-SUR-L'OGNON.
Urbanisme : zone non constructible de la carte communale pour la commune de MUTIGNEY.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **09/12/2024** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 16 chemin de Rougemont 39100 FOUCHERANS ou en ligne directement sur notre site : annonces-legales.saferbfc.com
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com.

AL24016315

// ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE BROINDON

En exécution de l'arrêté municipal 2024-09 du 16/10/2024, Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision du plan local d'urbanisme de la commune de Broindon du lundi 18 novembre 2024 à 9h00 au mercredi 18 décembre 2024 à 17h00.
L'enquête a pour objectif d'informer et de recueillir les observations et propositions du public sur le projet de révision du plan local d'urbanisme qui a pour objet de réinterroger les lieux du village pour examiner leurs réelles possibilités et opportunités de développement et d'intégrer les différentes évolutions législatives, notamment la prise en compte des cours d'eau et de l'environnement.
Monsieur Alain Vion, Maire de Broindon est la personne responsable du projet de PLU auprès de laquelle des informations peuvent être demandées.
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du Maire dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.
Au terme de l'enquête, le PLU révisé, sera approuvé par délibération du Conseil municipal.
A été désigné par le Président du tribunal administratif de Dijon, Monsieur Bernard MAGNET Colonel honoraire de gendarmerie en qualité de commissaire enquêteur, qui se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions, à la mairie de Broindon le :
- Le lundi 18 novembre 2024 de 9h00 à 12h00
- Le samedi 30 novembre de 9h00 à 12h00
- Le mercredi 11 décembre de 15h00 à 17h00
- Le mercredi 18 décembre de 15h00 à 17h00

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre papier d'enquête prévu à cet effet à la mairie ou les adresser ou les adresser :
- Par écrit, au commissaire enquêteur : M. Bernard MAGNET, Commissaire enquêteur, Mairie de Broindon 1 rue de la Mairie 21220 BROINDON
- Par mail à l'adresse suivante : **enquete-publique-5748@registre-dematerialise.fr**
- Par dépôt sur la plateforme dématérialisée à l'adresse internet suivante : **https://www.registre-dematerialise.fr/5748** où seront également consultables les pièces du dossier.

Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé **https://www.registre-dematerialise.fr/5748** et donc visible par tous.
Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de Broindon pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture et dans les mêmes conditions sur le site internet : **https://www.registre-dematerialise.fr/5748.**

AL24016076

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION

L'ESCALE DU PARC
SAS au capital de 1500 €
Siège social
4 RUE DES COQUELICOTS
21600 Longvic
509 971 875 RCS de Dijon

L'AGE du 01/09/2024 a décidé la dissolution et la mise en liquidation amiable de la société à compter du 30/06/2024, nommé liquidateur Mme ALBARET Christelle, demeurant 7 rue des Prés Fleuris 21600 Longvic à compter de cette même date, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Mention au RCS de Dijon

AL24016082

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 27/10/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : MH Holding
Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement en France et à l'étranger : - L'acquisition, la gestion de valeur mobilières de tous droits sociaux, - La prise de tous intérêts et participations par tous moyens dans toute société ou entreprise existante ou à créer, - L'animation de filiale - La gestion technique, commerciale, administrative, financière en France ou à l'étranger de toute société ou entreprise, - Les études et le montage de toutes opérations financières, industrielles ou commerciales, - Le consulting et la formation, - La prise, l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'exploitation de tous droits de propriété industrielle ainsi que de tous procédés, - L'acquisition de tous immeubles ou droits sociaux immobiliers. Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : - la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; - la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ; - la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Siège social : 12 bis rue Georges Clémenceau - 21160 COUCHEY
Capital : 1 €
Durée : 99 ans
Président : M. DEVANNE Benoit, demeurant 12 bis rue Georges Clémenceau - 21160 COUCHEY
Admission aux assemblées et droits de votes: Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.
Clause d'agrément : Tant que la Société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement. Lorsque la société devient pluripersonnelle : les actions sont librement cessibles entre associés. En revanche, elles ne peuvent être cédées au profit de tiers qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Immatriculation au RCS de Dijon

AL24016219

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 22/10/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : MTC
Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement en France et à l'étranger: - L'acquisition, la gestion de valeur mobilières de tous droits sociaux, - La prise de tous intérêts et participations par tous moyens dans toute société ou entreprise existante ou à créer, - L'animation de filiale - La gestion technique, commerciale, administrative, financière en France ou à l'étranger de toute société ou entreprise, - Les études et le montage de toutes opérations financières, industrielles ou commerciales, - Le consulting et la formation, - La prise, l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'exploitation de tous droits de propriété industrielle ainsi que de tous procédés, - L'acquisition de tous immeubles ou droits sociaux immobiliers. Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : - la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; - la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ; - la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Siège social : 60 rue du cottage - 21121 FONTAINE LES DIJON
Capital : 1 €
Durée : 99 ans
Président : M. DEVANNE Thomas, demeurant 60 rue du cottage - 21121 FONTAINE LES DIJON
Admission aux assemblées et droits de votes: Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.
Clause d'agrément : Tant que la Société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement. Lorsque la société devient pluripersonnelle : les actions sont librement cessibles entre associés. En revanche, elles ne peuvent être cédées au profit de tiers qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Immatriculation au RCS de Dijon

AL24016220

Exco Socodec

SELFBETON DE L'AUXOIS
Société par actions simplifiée
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 15 ROUTE DES LAUMES
21150 DARCEY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DARCEY du 25/10/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : SELFBETON DE L'AUXOIS
Siège : 15 ROUTE DES LAUMES, 21150 DARCEY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 2 000 euros
Objet : L'achat et la revente de béton prêt à l'emploi, en libre-service, au moyen d'un distributeur ; L'achat, la vente, la propriété, la gestion, l'administration de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis ou de parts de sociétés à prépondérance immobilière, dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Simon GODOT, demeurant 7 route de la Villeneuve 21150 DARCEY
Directeur général : Vanessa GODOT, demeurant 7 route de la Villeneuve 21150 DARCEY
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS. Le Président

AL24016178

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 22/10/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : BJR
Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement en France et à l'étranger: - L'acquisition, la gestion de valeur mobilières de tous droits sociaux, - La prise de tous intérêts et participations par tous moyens dans toute société ou entreprise existante ou à créer, - L'animation de filiale - La gestion technique, commerciale, administrative, financière en France ou à l'étranger de toute société ou entreprise, - Les études et le montage de toutes opérations financières, industrielles ou commerciales, - Le consulting et la formation, - La prise, l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'exploitation de tous droits de propriété industrielle ainsi que de tous procédés, - L'acquisition de tous immeubles ou droits sociaux immobiliers. Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : - la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; - la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ; - la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Siège social : 14 rue Françoise Giroud 21600 Longvic.
Capital : 1 €
Durée : 99 ans
Président : M. HERNANDEZ Marc, demeurant 14 rue Françoise Giroud 21600 Longvic
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.
Clause d'agrément : Tant que la Société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement. Lorsque la société devient pluripersonnelle : les actions sont librement cessibles entre associés. En revanche, elles ne peuvent être cédées au profit de tiers qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Immatriculation au RCS de Dijon

AL24016053

ANNONCES LÉGALES

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 22/10/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SAS ROCHER 3
Objet social : - L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers la vente de tous immeubles et biens immobiliers, - Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
Siège social :60 rue du Cottage 21121 Fontaine-lès-Dijon.
Capital : 1 €
Durée : 99 ans
Président : M. DEVANNE Thomas, demeurant 60 rue du Cottage 21121 Fontaine-lès-Dijon
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.
Clause d'agrément : Tant que la Société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement. Lorsque la société devient pluripersonnelle : les actions sont librement cessibles entre associés. En revanche, elles ne peuvent être cédées au profit de tiers qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Immatriculation au RCS de Dijon

AL24016240

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 22/10/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SAS NAGANO 206
Objet social : - L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers la vente de tous immeubles et biens immobiliers, - Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
Siège social :12 bis rue Georges Clémenceau 21160 Couchey.
Capital : 1 €
Durée : 99 ans
Président : M. DEVANNE Benoit, demeurant 12 bis rue Georges Clémenceau 21160 Couchey
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.
Clause d'agrément : Tant que la Société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement. Lorsque la société devient pluripersonnelle : les actions sont librement cessibles entre associés. En revanche, elles ne peuvent être cédées au profit de tiers qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Immatriculation au RCS de Dijon

AL24016242

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 07/11/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : TECHNIC
Siège social : 3 rue Beauregard – 21490 NORGES LA VILLE
Objet social : l'acquisition par voie d'achat, échange, apport ou autrement, de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis ; la construction de tous biens immobiliers ;l'administration, l'exploitation et la mise en valeur des biens immobiliers propriété de la Société, par tout moyen, bail, location ou autrement ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1.200 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Octave BEZY, demeurant 9, route de Dijon - 21380 SAVIGNY LE SEC,
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés uniquement.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis.
La Gérance.

AL24016256

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 05/11/24, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : BOURGOGNE RESINE
SIEGE SOCIAL : 5 rue de Mayence 21000 DIJON
OBJET : La Société a pour objet en France et à l'étranger les travaux de revêtements de murs et de sols.
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
CAPITAL : 3 000 euros
PRESIDENT : la société B.P.C Sarl au capital de 250 100 € 16 rue des Genêts 57155 MARLY RCS Metz 891 240 806
DIRECTEUR GENERAL : la société AGC CONSULTING Sarl au capital de 1 000 € rue du Champsaux oeufs 57280 FEVES RCS Metz 982 580 631
CESSION DES ACTIONS : En dehors des opérations de reclassement simple, les actions ne peuvent être cédées à des tiers ou entre groupe d'associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées,personnellement ou par mandataire, sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, dans les comptes de titres tenus par la société au jour de la décision collective. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
IMMATRICULATION : Au RCS de DIJON.

AL24016275

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 09/10/2024, il a été constitué une la société coopérative d'utilisation de matériel agricole à capital variable dénommée: CUMA DES HORIZONS dont le siège social est Chez M et Mme WARNIER , 9 rue Billot, 21150 GRESIGNY-SAINTE-REINE.
La société sera immatriculée au RCS du GTC de Dijon.
Le président, BORNOT Samuel.

AL24016286

CARE INSTITUT
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 43 Route Nationale
21560 ARC SUR TILLE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ARC SUR TILLE du 15 novembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination :CARE INSTITUT
Siège : 43 Route Nationale,21560 ARC SUR TILLE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 3 000 euros
Objet : La pratique de tout acte et traitement à visée non-thérapeutique, tels que les traitements d'épilation à lumière pulsée, d'épilation laser, les traitements ciblés d'amincissement par decryolipolise et les traitements de radio-fréquence ;- La mise à disposition de tout matériel et de locaux destinés à la pratique de traitements à visée non-thérapeutique, tels que les traitements d'épilation à lumière pulsée, d'épilation laser, les traitements ciblés d'amincissement par decryolipolise et les traitements de radio-fréquence ;- La vente de tous produits cosmétiques et accessoires
La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles,d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières,civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions
Transmission des actions :La cession des actions de l'associé unique est libre
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés
Président : Mme Fanny LAGORGETTE, épouse BESNARD,demeurant 21 Rue du Bourg, 21110 LONGCHAMP.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis, La Présidente

AL24016307

NIÈVRE

// MODIFICATION

DEMISSION DIRECTEUR GÉNÉRAL

ANQUETIL
Société par actions simplifiée
Au capital social de 4.800,00 euros
Siège social
62, route de Nevers
58180 Marzy
RCS NEVERS 508 119 542

Le 16.10.2024, l'Associé Unique a pris acte de la démission de ses fonctions de directeur général de Monsieur Bruneau ANQUETIL, demeurant 24 rue aux Chevaux -58180 Marzy, à effet à compter du 1er juin 2024.
L'Associé Unique a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis

AL24015898

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ENTREPRISE MORLON
SARL
Capital social : 3000 euros
Siège social
Route DE ROUY
58270 FRASNAY-REUGNY
490135308 RCS de Nevers

Aux termes d'une décision en date du 16septembre 2024, l'associé unique a décidé, à compter du 16 septembre 2024, de transférer le siège social à 30 route de Chassy, 58270 Ville Langy.
Mention sera portée au RCS de Nevers.

AL24015951

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

BIBOLLET MENUISERIE
Société par actions simplifiée
Au capital de 2.000,00 euros
Siège social
16, rue de la Fouetterie
58160 Druy–Parigny
R.C.S. Nevers 892 718 537

Par décisions du 29.10.2024, le siège social a été transféré au 4, rue Henri Darcy, ZA du Four à Chaux – 58300 Decize à compter du même jour.
Pour avis

AL24016064

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

AJLE IMMOBILIER
Société civile immobilière
Au capital de 1.000,00 euros
Siège social : 16, rue de la Fouetterie
58160 Druy–Parigny
R.C.S. Nevers 919 579 078

Par décisions de la gérance du 29.10.2024, le siège social a été transféré au 4, rue Henri Darcy, ZA du Four à Chaux – 58300 Decize à compter du même jour.
Pour avis.

AL24016091

MODIFICATIONS DES STATUTS

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE CHAPELIER FRAGNE
Groupement Foncier Agricole
Au capital social de 1 000 €
Siège social : Lieudit Fragne
18140 SANCERGUES
RCS BOURGES – N° 822 396 057

Suivant délibération d'AGE du 6 novembre 2024, les associés ont agréé à effet du même jour :
L'augmentation du capital social de 345 680 € (par apport de numéraire) pour le porter à 346 680 €.
Le transfert du siège social au 5 avenue du Champ du Seigneur - 58400 LA CHARITESUR LOIRE
En conséquence, la société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de NEVERS.
Les modifications statutaires seront déposées au RCS de NEVERS.
Pour avis et mention, la gérance

AL24016173

MODIFICATIONS DES STATUTS

MJP BURGERS
Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 44 route de Nevers
58130 ST MARTIN D HEUILLE
980 156 400 RCS NEVERS

Par décisions de l'Assemblée générale extraordinaire du 21.10.2024 :
Anciene mention : capital social 20 000 euros,
Nouvelle mention : capital social 30 000 euros.
Ajout d'un co-gérant : Monsieur Patrice PIOT, demeurant 368 Champ du Bois, Urzy,Nièvre.
Pour avis.

AL24016238

ALCIAT-JURIS
SELARL D'AVOCATS
Siège social : BOURGES
4 rue Porte Jaune
Cab.Sec. : VIERZON
5 ter rue de la Gaucherie
NEVERS - 6 rue Hoche

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

TAXIS STEF & CO
Société à responsabilité limitée
Au capital de 54 000 euros
Siège social : 46, avenue du Général de Gaulle
58000 NEVERS
R.C.S. NEVERS B 895 398 667

Suivant décisions de l'associé unique du 08/11/2024, les mentions antérieurement publiées sont modifiées ainsi qu'il suit :
ANCIENNES MENTIONS
Objet social sommairement rappelé : La Société a pour objet l'activité de taxi et transport public routier de personnes au moyen d'un seul véhicule n'excédant pas 9 places,conducteur compris, ou un véhicule taxi ; transport public routier de marchandises,déménagement ou location de véhicules avec conducteur destinés au transport de marchandises au moyen de véhicules n'excédant pas 3,5t ; commissionnaire de transport
NOUVELLES MENTIONS A COMPTER DU 08/11/2024
Objet social sommairement rappelé : La Société a pour objet l'activité de taxi et transport public routier de personnes au moyen d'un seul véhicule n'excédant pas 9 places,conducteur compris, ou un véhicule taxi
Pour insertion, La cogérance

AL24016249

TRANSFORMATION

GAEC D'AZY
Groupement agricole d'exploitation en commun
En cours de transformation en EARL
Société civile
Au capital de 279 060 euros
Siège social : 1095, route de Ternant
58250 ST SEINE
502 346 273 RCS NEVERS

La collectivité des membres associés du «GAEC D'AZY» réunis en AGE le 24/10/2024, au siège social, a pris acte du retrait et démission de la gérance de William TAILLON, a décidé la réduction du capital social d'une somme de 279 095 euros pour être porté à 279 096 euros par achat et annulation de 279 parts sociales, a transformé le GAEC D'AZY en EARL sans autre modification que sa dénomination sociale qui devient EARL D'AZY.
Effet au 11/11/2024.
Modifications déposées au RCS de NEVERS.
POUR AVIS. La gérance.

AL24016252

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI MHS
Société Civile au capital de 2 000 €
Ancien siège social : 6, rue du Renard – 58180 MARZY
Nouveau siège social :
29, rue des Charrons – 58180 MARZY
900 524 349 RCS NEVERS

Aux termes des décisions de la Gérance du 28/08/2024 il a été décidé de transférer à compter du 01/09/2024 le siège social sis à MARZY (58) du 6, rue du Renard au 29, rue des Charrons, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL24016266

MODIFICATIONS DES STATUTS

EXPANCIAL
SARL transformée en SAS au capital de 7 700 € ramené à 3 850 €
Siège social : 7 Bis, Boulevard de la République – 58000 NEVERS
442 685 582 RCS NEVERS

* Il résulte d'un acte ssp du 11/09/2024 et des décisions du Gérant du 25/10/2024 la modification suivante d'une mention antérieurement publiée à compter du 25/10/2024 :
Capital social :
- ancienne mention : 7 700 €
- nouvelle mention : 3 850 €
* Aux termes de ses décisions du 25/10/2024 l'Associé Unique a décidé de transformer la société en SAS à compter du même jour.
En conséquence, les mentions antérieures se trouvent ainsi modifiées :
- Forme :
Ancienne mention : SARL
Nouvelle mention : SAS
- Administration :
Ancienne mention : Gérant : M. Stéphane HOUBE
Nouvelle mention : Président : M. Stéphane HOUBE dt à PARIS (75016) - 7, rue Eugène Labiche
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque associé dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il possède.
Agrément : La cession d'actions est libre tant que la société est unipersonnelle et est soumise à l'agrément de la collectivité des associés en cas de pluralité d'associés.
Pour avis

AL24016267

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SJB ENTREPRISES
SAS au capital de 282 240 €
Ancien siège social : 30-32, rue Eugène Perreau – ZA du Parc – 58200 COSNE COURS SUR LOIRE
Nouveau siège social :
34, Route de Villechaud -
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
879 688 398 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp du 31/10/2024 il résulte la modification suivante d'une mention antérieurement publiée à compter du 02/11/2024 :
Siège social :
Ancienne mention : 30-32, rue Eugène Perreau – ZA du Parc – 58200 COSNE COURS SUR LOIRE
Nouvelle mention : 34, Route de Villechaud – 58200 COSNE COURS SUR LOIRE

AL24016272

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ENTREPRISE DESBOIS
SAS au capital de 50 000 €
Ancien siège social : 30-32, rue Eugène Perreau – ZA du Parc – 58200 COSNE COURS SUR LOIRE
Nouveau siège social :
34, Route de Villechaud
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
832 312 698 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp du 31/10/2024 il résulte la modification suivante d'une mention antérieurement publiée à compter du 02/11/2024 :
Siège social :
Ancienne mention : 30-32, rue Eugène Perreau – ZA du Parc – 58200 COSNE COURS SUR LOIRE
Nouvelle mention : 34, Route de Villechaud – 58200 COSNE COURS SUR LOIRE

AL24016273

MODIFICATION DE CO-GÉRANT

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE PERNIN
Groupement Foncier Agricole
Au capital de 87 505,74 €
Siège social : Machigny Saint-Sulpice
58270 Saint-Benin-d'Azy.
398 726 034 RCS de Nevers

L'AGE du 31/07/2024 à compter du 19/09/2023 a pris acte de la fin des fonctions de co-gérant et du retrait de Monsieur PIETRESSON DE SAINT AUBIN Jean-Paul, décédé le 19/09/2023 (partant).
Mention au RCS de Nevers.

AL24016283

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LE CAFE DE LA VILLE
Société en nom collectif
au capital de 15 000 euros
Siège social : 9, Avenue du Marechal Leclerc
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
813 968 328 RCS NEVERS

Le 08/11/2024, les gérants, Monsieur Emmanuel LAGRANGE et Madame Julie LEQUIEN demeurant 7, rue Denis Papin - 60230 CHAMBLY ont décidé de transférer le siège social de la société au 7, rue Denis Papin - 60230 CHAMBLY à compter du même jour.
En conséquence la Société sera immatriculée au RCS de COMPIEGNE.
Pour avis.

AL24016297

// DIVERS

DEPOT DE TESTAMENT

Suivant testament olographe en date du 11 septembre 2019, Monsieur Thierry Alain Daniel TOUZEAU, demeurant à CHANTENAY-ST-IMBERT (58240), 715 rue du Perray, né à CRETEIL (94000), le 5 mai 1959 et décédé à MOULINS (03000), le 1er août 2023 a institué un légataire universel.Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes d'un procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Inès HENNO, notaire à SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER (58240), 34 avenue du Général de Gaulle, chargée du règlement de la succession le 15 octobre 2024 dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe du Tribunal Judiciaire de NEVERS le 12 novembre 2024.
Dans le mois suivant cette insertion, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession :
Maître Inès HENNO.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL24016251

safer Bourgogne Franche-Comté

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de Saint-Franchy (58) – biens occupés - 9 ha 01 a 00 ca 'PRE DU BOUT' : ZH-0024—0027
Cmne de Saint-Hilaire-en-Morvan (58) – fermatte - 14 ha 56 a 92 ca 'LES ENCROTS' : B-0019 - 'VOSSEMONT' : B-0017—0018 - 'COURCELLES' : B-0035—0039—0040—0042 - 'PRE DU TREFLE' : B-0012 - 'LE PRE NEUF' : B-0043—0044 - '0319 CHE DES COURCELLES' : B-0041
Et, par extension, Cmne de Dommartin (58) 6 ha 72 a 30 ca 'MONTIAU' : A-0340—0347—0348—0349
Cmne de Châteauneuf-Val-de-Bargis (58) – biens occupés - 1 ha 88 a 20 ca 'CHAMP VINCENT' : ZB-0001 - 'LES BARRIERES' : ZB-0012
Cmne de Marzy (58) – biens occupés- 96 a 73 ca 'LE MAGNY' : AR-0008—0009—0010 - 'LES CHAPONS' : BT-0026—0027—0030
Cmne de Charrin (58) 40 a 41 ca 'LES PRES PIQUETS' : ZS-0030
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 09/12/2024 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 6 rue du Ravelin, 58000 NEVERS où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL24016303

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

LE RELAIS DE PANNECIERE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000,00 euros
Siège social : Le Bourg
58120 Chaumard
820 061 349 RCS NEVERS

Le 30.09.2024, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour.
Monsieur Rembrandt KRAAIJEVELD, demeurant Les QuatreVents – 58120 Chaumard, a été nommé Liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au Les Quatre Vents – 58120 Chaumard.
Pour avis

AL24016062

DISSOLUTION

L'ESCARGOT EN VRILLE
SASU au capital de 1.000€
Siège social : 314 LA VRILLE
58450 NEUVY SUR LOIRE
RCS 911 987 493 NEVERS

L'AGE du 12/11/2024 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable, nommé liquidateur Mme FALSQUELLE CHRISTINE, 314 LA VRILLE 58450 NEUVY SUR LOIRE et fixé le siège de la liquidation au siège social.
Mention au RCS de NEVERS

AL24016248

DISSOLUTION ANTICIPÉE

EARL LE PRE DAUPHIN
Exploitation Agricole
A Responsabilité Limitée
Au capital social de 93 690 Euros
Siège social : Le Bourg
58190 VIGNOL
RCS NEVERS – N° 522 246 081

Suivant délibération d'AGE du 31 octobre 2024, l'associé unique a démissionné de ses fonctions de gérant à compter du 31 octobre 2024 et a décidé de la dissolution anticipée de la société.
M. Daniel GUYARD, demeurant 1 bis Rue de la République - 58190 VIGNOL, est nommé liquidateur.
Toutes correspondances et notifications seront à effectuer au siège de liquidation qui est fixé : 1 bis Rue de la République - 58190 VIGNOL.
Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis et mention, le liquidateur

AL24016260

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SARL CLAMCO
Société à responsabilité limitée
Au capital de 2 000 €
Siège social : 18, Avenue de la République
58500 CLAMECY
RCS de NEVERS : 980 271 183

L'assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 04 novembre 2024, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 04 novembre 2024 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires.
La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.
Le lieu ou la correspondance doit être adressée et celui ou les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé au 18 Avenue de la République à CLAMECY 58500, siège de la liquidation.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur BOUZGUER Chérif, domicilié 2 rue du Sentier de Glace à FESTIGNY 89480, en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Le Gérant

AL24016279

DISSOLUTION

LES SABLETTES
SCI
SCI au capital de 1 000 €
Siège social : La cure
58330 JAILLY
490 779 790 RCS NEVERS

Aux termes de l'AGE du 02/11/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 02/11/2024, et sa mise en liquidation.
A été nommé Liquidateur M. Etienne BOURGY demeurant 11 rue de la vigne, 58330 JAILLY avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 11 rue de la vigne 58330 JAILLY adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Mention en sera faite au RCS de NEVERS.

AL24016293

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI DE LA RUE JEAN DESVEAUX
SCI en liquidation au capital de 1 524,49 €
Siège Social : 13, rue Jean Desveaux – 58000 NEVERS
334 237 781 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp du 06/11/2024 les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Didier BERTIN dt à NEVERS (58) – 20, rue de Lourdes de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du 26/07/2024. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.

AL24016298

CLÔTURE DE LIQUIDATION

PAY ME
SAS en liquidation au capital de 5 000 €
Siège Social : 2, Avenue Saint Just – 58000 NEVERS
835 372 632 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp du 05/11/2024 les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé de son mandat de liquidateur M. Pierre MOULIN PERIER dt à NEVERS (58) – 9, Avenue Gambetta, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du 31/12/2023. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.

AL24016320

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 7 octobre 2024, à NEVERS.
Dénomination : VINCENT THERMIQUE.
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
Siège social : 39 Bis Avenue COLBERT, 58000Nevers.
Objet : Maintenance Thermique, frigorifique.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 2000 euros divisé en 200 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.
Cession d'actions et agrément : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions, à titre onéreux ou gratuit, sont libres entre associés.Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés, statuant à la majorité des trois quarts des associés disposant du droit de vote.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
A été nommé : Président : Monsieur Vincent PERRIN 39 bis Avenue COLBERT 58000 Nevers.
La société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis
Le Président

AL24015943

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 07/11/2024 il a été constitué une SCI dénommée :
JBG
Siège social : 5 bis bd Voltaire 58300 DECIZE
Capital : 100€
Objet : Acquisition, administration et gestion de

ANNONCES LÉGALES

tous immeubles
Gérance : M BITTON Julien, 110 avenue Président Wilson 93100 MONTREUIL et M GUEDJ Jonathan, Domaine de chez Chevalier 58300 ST GERMAIN CHASSENAY.
Cession de parts : Agrément requis y compris entre associés
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS

AL24016243

Me Anne JUILLET
Notaire à POUILLY SUR LOIRE (58150)
9 rue René Couard

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Anne JUILLET, notaire à POUILLY SUR LOIRE, le 03/08/2024 a été constitué un Groupement FoncierAgricole dénommé «GFA LES CHAMPS DE LA FONTAINE»,
Siège social : SAINT-ANDELAIN (58150) 8 rue des Bleuets,Chambeau.
Objet social : la propriété, la jouissance et tl'administration des immeubles et droits immobiliers à destination agricole aux fins d'exploitation d'une ou de plusieurs exploitations
Capital social : QUATRE CENT CINQUANTE MILLE EUROS(450.000,00 euros)
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.de : NEVERS,
Gérance : Mr Franck CHAMPEAU, dt à ST-ANDELAIN, 8 rue des Bleuets, Chambeau.
Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.
Pour avis.

AL24016258

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 14/11/2024, il a été constitué une SASU présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : BGC
Siège : Champs Bailly, 58200 COSNE COURS SUR LOIRE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : L'exploitation de toute activité de restauration ; Toutes prestations,directement ou indirectement, de service ou conseil en ce domaine ; Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières,-mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : La société SMART FOOD, Société par actions simplifiée au capital de1 000 euros, dont le siège social est 30 route Bleue 03400 TOULON SUR ALLIER,immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 913 780 516 RCS CUSSET, représentée par M. Arnaud MALIOCHE
Directeur général : La société FOOD & SEE, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 30 route Bleue 03400 TOULON SUR ALLIER,immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Cusset sous le numéro 921174 207, représentée par Mme Céline LÉPÉE.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
POUR AVIS
Le Président

AL24016310

YONNE

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

DES 3 LACS

S.C.I. au capital de 100 Euros
2 Avenue Fontaine Ste Marguerite
Bat. 11, appartement 001
89000 AUXERRE
R.C.S. AUXERRE 840 842 058

Aux termes des décisions de l'assemblé en date du 1 mai 2024, il a été décidé de :
- transférer à compter de ce jour, le siège social de la Société à LEUGNY (89130) 16 Ville Perdue. L'article V des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis et mention au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Monsieur Jérémi LAGARDE

AL24016261

TRANSFORMATION

Le 8.11.2024 les associés de la SARL VIRTUA-NETWORKS au capital de 50.000 €, siège social à AUXERRE (89000) 24, rue des Champoulains, 522 168 533 RCS AUXERRE, ont décidé de transformer la société en SAS à compter du même jour et de nommer un Président et un DG.
ANCIENNES MENTIONS PUBLIÉES :
Forme : SARL
Objet : prestations de service informatique
Gérants : Patricio LONDERO - 85, Villa de l'Eglantine 95280 JOUY-LE-MOUTIER et Jérôme LOUIS - 14, rue Haute Moquette 89000 AUXERRE
NOUVELLES MENTIONS :
Forme : SAS
Objet : le conseil en systèmes et logiciels informatiques
Président : Patricio LONDERO - 20, Lotissement Saint-Val 97115 SAINTE ROSE, Guadeloupe
DG : Jérôme LOUIS - 14, rue Haute Moquette 89000 AUXERRE.
Les mentions précédemment publiées sont en outre complétées par les suivantes :
Admission aux Assemblées : Tout associé a le droit de participer aux Assemblées et de s'y exprimer
Exercice du droit de vote : le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital possédé et chaque action donne droit à une voix
Clauses restreignant la libre disposition des actions : le cessionnaire d'actions est soumis à l'agrément préalable des associés.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE.

AL24016239

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI «DACT»

Capital social : 1 000 €
Siège social : 3 chemin de la Ruisse
89500 DIXMONT
RCS SENS 844 290 494

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 14 octobre 2024, les associés ont décidé du point suivant, à compter du même jour :
Transfert du siège social au 21 rue de l'Industrie – 89100 MALAY-LE-GRAND.
Pour avis,
La gérance.

AL24016264

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LES DOUCES SAVEURS

SAS au capital de 250 €
Siège Social : 22, Rue des longues raies
89100 SENS
929900009 RCS de SENS

Par AGE du 24/10/2024, il a été décidé de transférer le siège social au 1 Rue du moulin 89310 STE VERTU, à compter du 01/11/2024.
Mention au RCS de SENS

AL24016265

S.J.B. Société d'Avocats

TRANSFORMATION

SARL SOS DERATISATION

Société à responsabilité limitée
Transformée en
Société par actions simplifiée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : La Chatonnerie
89170 LAVAU
380 638 957 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 31octobre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du 1er novembre 2024, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
L'objet de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
La dénomination de la Société devient : SOS DERATISATION.
Le capital social reste fixé à la somme de 8 000 euros.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés,doit être autorisée par la Société.Monsieur Américo DA FONSECA, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Américo DA FONSECA, demeurant La Chatonnerie 89170 LAVAU

AL24016276

S.J.B. Société d'Avocats

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE FISLAIR

Société civile immobilière
Au capital de 762,25 euros
Siège social : 3 Avenue de Normandie
89000 ST GEORGES SUR BAULCHE
388 067 381 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 4NOVEMBRE 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 3 Avenue de Normandie, 89000 ST GEORGES SUR BAULCHE au 125 Avenue de Saint-Georges 89000 AUXERRE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE.

AL24016328

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant ASSP en date du 28.10.2024, enregistré le 08.11.2024 au SPFE d'AUXERRE, dossier 2024 00036729 référence 8904P01 2024A01539,
La SARL Ets QUERON au capital de 22.867,35€, siège social à GURGY (89250), 1, rue des Pâtures, 324 371 707 RCS AUXERRE, représentée par la SELARL BCM, administrateur judiciaire, sise à AUXERRE (89000) 1, av. de St-Georges,
A cédé sur habilitation du tribunal de commerce d'AUXERRE du 3.7.2024 à la SAS B.E.I. au capital de 200.000€ siège social à MONETEAU (Yonne - 89470) ZAC des Macherins, 6, rue d'Amsterdam, 421 262 213 RCS AUXERRE,
Les éléments dépendant des actifs composant le fonds de commerce d'électricité générale, de plomberie, de chauffage et de zinguerie sis à GURGY (89250) 1, rue des Pâtures, identifié à l'INSEE sous le numéro SIRET 324 371 797 00013, et ce moyennant la somme de 16.001 € s'appliquant aux éléments incorporels à concurrence de 1.000 € et aux éléments corporels à concurrence de 16.000 €.
L'entrée en jouissance a été fixée rétroactivement au 1.7.2024.
La présente insertion n'a d'autre effet que d'informer les tiers de la cession intervenue, les créanciers du cédant étant présumées avoir déclaré leurs créances auprès de la SELARL BALINCOURT prise en la personne de Maître Cyrielle DELEUZE, liquidateur judiciaire de la SARL Ets QUERON conformément aux dispositions légales.

AL24016284

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF à l'insertion parue dans Terres de Bourgogne du 15 novembre 2024, concernant la société MOON AUXERRE, 21 b rue du temple,89000 Auxerre.
Il y a lieu de lire pour l'objet social la création, l'acquisition et l'exploitation de tous fonds de commerce et de tous établissements se rapportant aux activités de commercialisation de pâtisseries, gâteaux, biscuiterie, snacking, cafés,thés et autres boissons non alcoolisées ainsi que tous produits alimentaires, sur place, à emporter ou en livraison, et non pas : Restauration Rapide.

AL24016302

// DIVERS

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE CEREALES BIO-BOURGOGNE CO.CE.BI
Siège social :
Sentier de la Fontaine
Route de Noyers
89310 NITRY
D 328 650 197 RCS AUXERRE

CONVOCATION DES ASSOCIÉS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le vendredi 13 décembre 2024
A 14h
Salle des fêtes, 89 310 Nitry
ORDRE DU JOUR
Exercice du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024
- Quorum et constitution du bureau
- Approbation du PV de l'AG 2023
- Rapport de gestion du conseil d'administration
- Présentation des comptes
- Rapports des commissaires aux comptes
- Rapport moral du Président
- Examen et approbation des comptes, affectation du résultat
- Examen et approbation des résolutions
- Renouvellement/ Élection des administrateurs
- Échanges et réponses aux questions

Les associés ont la faculté, à partir du quinzième jour précédant la date de cette assemblée, de prendre connaissance au siège de la coopérative des documents suivants:
- comptes annuels
- rapport aux associés du conseil d'administration
- texte des résolutions proposées
- rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
- rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

AL24016269

SCP DINET & ASSOCIES
Notaires à Clamecy (Nièvre),
24, rue Marie Davy

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL-DÉLAI D'OPPOSITION

ARTICLE 1007 DU CODE CIVIL, ARTICLE 1378-1
CODE DE PROCÉDURE CIVILE LOI N° 2016-1547
DU 28 NOVEMBRE 2016
Suivant testament olographe en date du 24 juillet 2018,Monsieur Eugène Désiré MERLIN a consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Guillaume DINET notaire à CLAMECY (Nièvre), 24 rue Marié Davy, le 20décembre 2023 et d'un acte de notoriété du 24 octobre 2024desquels il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par acte d'huissier ou lettre recommandée avec avis de réception, par tout intéressé auprès de Maître DINET,notaire susnommé, référence CRPCEN : 58034, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL24016257

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'AGE du 12.11.2024 des associés de la SCI en liquidation SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DES PERRIERES au capital de 7. 774,899 €, siège social et de liquidation à St-FLORENTIN (89600) 1, route de Genève, 922 898 390 RCS AUXERRE, a approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 17.10.2024, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur et a constaté la clôture de la liquidation.
Les comptes sociaux seront déposés au RCS d'AUXERRE.

AL24016245

S.J.B. Société d'Avocats

DISSOLUTION ANTICIPÉE

YD IMMO

Société civile immobilière
En liquidation
Au capital de 762,25 euros
Siège social : Place du Maréchal Leclerc
89000 AUXERRE
Siège de liquidation : Les Plaines de l'Yonne
89000 AUXERRE
351 246 301 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 23octobre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Mahfoud AOMAR, demeurant 9 rue Tallot 89113 VALRAVILLON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé Les Plaines de l'Yonne – 89000 AUXERRE.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL24016255

DISSOLUTION ANTICIPÉE

PEPINO INTERMEDIA

SASU au capital de 300 €
Siège Social : 1 RUE ETIENNE SOUET
89500 CHAUMOT
897643722 RCS de SENS

Le président, en date du 26/10/2024, a décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 18/11/2024.
M. CRISTANTE FREDERIC 1 RUE ETIENNE SOUET 89500 CHAUMOT a été nommé liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au siège social
Mention au RCS de SENS

AL24016301

// CONSTITUTION

SCI JBLE
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 17 Rue des Maraichers - VAUDONJON, 89660 MONTILLOT

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VAUDONJON du 10 Octobre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SCI JBLE
Siège social : 17 Rue des Maraichers - VAUDONJON, 89660 MONTILLOT
Objet social : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : M. Jean-Baptiste GERMAIN – 17 Rue des Maraîchers – VAUDONJON 89660 MONTILLOT
Clauses relatives aux cessions de parts :
dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant
agrément obtenu à l'unanimité des associés
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.
Pour avis
La Gérance

AL24016253

GROUPE etc LE PARTAGE DES VALEURS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 5 novembre 2024, à VILLENEUVE-SUR-YONNE.
Dénomination : SERVICES ENERGIE.
Forme : Société par actions simplifiée.
Siège social : 2 Route de Dixmont, 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE.
Objet : Travaux de plomberie, d'entretien, de réparation et d'installation d'équipements thermiques et de climatisation.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.
Cession d'actions et agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des actionnaires.
L'agrément résulte d'une décision collective des actionnaires statuant à la majorité simple (50 %) des voix des actionnaires disposant du droit de vote.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales.
Ont été nommés :
Président : Monsieur Fabien SABATIER 11 Rue du vieux Chatel 10400 TRAINEL.
Directeur général : Monsieur Fabien FROMBACH 2 Route de Dixmont 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE.
La société sera immatriculée au RCS SENS.
Pour avis.
Le Président

AL24016292

Terres de Bourgogne
Annonces légales
03 80 78 90 42

Bulletin d'abonnement

à retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à
TERRES de BOURGOGNE - 1, Rue des Coulots - CS80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Avec votre abonnement VOUS BÉNÉFICIEZ d'un accès illimité au site agribourgogne.fr

Terres de Bourgogne

JE M'ABONNE POUR

1 AN 123 €

2 ANS 222 €

+ 1 REVUE RÉUSSIR de mon choix
pour 1 an 58 € par revue
pour 2 ans 116 € par revue

NOM
PRÉNOM
RAISON SOCIALE
RUE
CP
VILLE
TÉL.
PORT.
EMAIL

Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE
Par virement
IBAN FR76 1100 6210 5252 1287 7243 009
BIC AGRIFRPP810
SIGNATURE

TOTAL

COCHEZ LA CASE CORRESPONDANTE ET CHOISISSEZ VOTRE REVUE PARMI LES TITRES SUIVANTS *

Réussir Bovins viande ☐ | La chèvre ☐ | Réussir Volailles ☐ | Pâtre ☐ | Réussir Porc ☐
Réussir Grandes Cultures ☐ | Réussir Fruits & Légumes ☐ | Réussir Lait ☐ | Réussir Vigne ☐ | Réussir Bio ☐